Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière

Québec

## Note de service

**Destinataires :** Les personnes salariées de la cat. 2 (CSN) détenant

le titre d'emploi 3685 – préposé(e) à l'unité ou au pavillon et les personnes salariées de la cat. 3 (CSN) détenant ou ayant détenu un titre d'emploi visé par la décision 19772X de la CNESST (équité salariale) ou

par l'Accord d'équité salariale concernant les évaluations du maintien de 2015 et de 2020

**Expéditeur:** Direction des ressources humaines

**Date :** 19 mars 2025

Objet: Mesures salariales | Actualisation des salaires

suivant les exercices d'équité salariale (cat. 3) et ajout du titre d'emploi de préposé(e) à l'unité ou au pavillon et versement de la prime horaire

**CHSLD-MDA-MA** 

## Équité salariale, actualisation des taux de salaire et rétroactivité

Suivant la décision 19772X concernant l'évaluation du maintien de l'équité salariale de 2010 par la CNESST et suivant l'Accord d'équité salariale concernant les évaluations du maintien de 2015 et de 2020 conclu entre le Conseil du Trésor et, notamment, la FSSS-CSN, la présente vise à vous informer de l'entrée en vigueur des nouveaux taux horaires applicables aux titres d'emploi visés par cet exercice d'équité salariale.

Les nouveaux taux horaires sont appliqués à compter de la paie 2025-25, laquelle sera déposée le 20 mars 2025. Une communication ultérieure suivra afin de vous informer des modalités de rétroactivité applicables, le cas échéant, lorsque celles-ci seront connues.

Les titres d'emploi visés par les changements de salaire, ainsi que les dates de début de l'exercice de rétroactivité pour chacun de ces titres d'emplois, sont les suivants :

- 5311 Agent(e) administratif(ve), classe 1 secteur secrétariat (2021-01-01).
- 5312 Agent(e) administratif(ve), classe 1 secteur administration (2021-01-01).
- 5313 Adjoint(e) à la direction (2011-10-01).
- 5316 Agent(e) administratif(ve), classe 3 secteur secrétariat (2012-01-25).
- 5317 Agent(e) administratif(ve), classe 3 secteur administration (2012-01-25).
- 5318 Agent(e) administratif(ve), classe 4 secteur secrétariat (2012-01-25).
- 5319 Agent(e) administratif(ve), classe 4 secteur administration (2012-01-25).
- 5320 Adjoint(e) à l'enseignement universitaire (2011-01-01).
- 5321 Secrétaire juridique (2021-01-01).
- 5322 Secrétaire médical(e) (2021-01-01).
- 5324 Acheteur(euse) (2013-04-10).

## Ajout du titre d'emploi de préposé(e) à l'unité ou au pavillon et prime horaire en CHSLD-MDA-MA

Suivant l'ajout du titre d'emploi 3685 – préposé(e) à l'unité ou au pavillon en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), en maison des aînés (MDA) et en maison alternative (MA) (article 9.16 des dispositions nationales CSN 2024-2028), la présente vise à vous informer que la prime horaire sera appliquée à compter de la paie 2025-25, laquelle sera déposée le 20 mars 2025. Une communication ultérieure suivra afin de vous informer des modalités de rétroactivité applicables, le cas échéant, lorsque celles-ci seront connues.

Pour toute question en lien avec l'établissement de votre nouveau taux horaire suivant l'exercice d'équité salariale, ou en lien avec votre admissibilité à la prime en CHSLD-MDA-MA, vous pouvez communiquer avec le Service de la rémunération, des avantages sociaux et de l'information de gestion à l'adresse courriel suivante : remuneration.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Nous vous remercions pour votre attention.